

<https://www.aefinfo.fr/depeche/709443>

Erwin Canard

6 min read

Les syndicats protestent contre le déménagement de 1 900 agents de l'administration centrale du MENJ

À l'appel d'une intersyndicale, des agents de l'administration centrale du MENJ se sont rassemblés le 18 mars 2024 pour protester contre le projet de déménager la DGRH, la Depp et la DNE, actuellement dans des bâtiments distincts à Paris (soit 1 900 agents), dans un seul bâtiment en banlieue sud. Protestant contre la réduction des superficies et craignant "une dégradation des conditions de travail et la perspective d'open space et de flex office", les syndicats demandent un poste par agent, à Paris. Interrogé par AEF info, Thierry Le Goff, secrétaire général du MENJ, répond aux inquiétudes.



Des agents de l'administration centrale du MENJ se sont rassemblés le 18 mars 2024 pour protester contre le projet de déménager la DGRH, la Depp et la DNE. Syndicats

Comme l'a révélé AEF info le 22 février 2024 ([lire sur AEF info](#)), le ministère de l'Éducation nationale a pour projet de vendre les bâtiments hébergeant la DGRH rue Regnault dans le XIII^e arrondissement de Paris, ainsi que celui hébergeant la Depp et une partie de la DNE, rue Dutot, dans le XV^e arrondissement, ainsi que d'autres sites du MESR.

Le ministère envisage de regrouper les agents concernés ainsi que certains du site du ministère rue de Grenelle, soit 1 900 agents, à partir du premier semestre 2025, dans un immeuble qu'il compte acquérir parmi quatre sites présélectionnés en banlieue sud de Paris (Bagneux, Charenton-le-Pont, Ivry-sur-Seine et Gentilly).

"Pour 1 900 agents, il faut 1 900 postes de travail dans Paris"

Dans un communiqué du 18 mars, une intersyndicale (CGT, CFDT, UNSA) des agents de l'administration centrale proteste contre ce projet. "Le ministère entend faire des économies budgétaires dans l'opération en réduisant largement les superficies actuelles", estime-t-elle. Les syndicats affirment que "les personnels de l'administration centrale sont particulièrement inquiets de la dégradation de leurs conditions de travail et s'inquiètent de la perspective d'open space et de flex office généralisé".

Le mot d'ordre des syndicats est : "Pour 1 900 agents, il faut 1 900 postes de travail dans Paris", alors "que les quatre sites de la liste finale sont situés en banlieue et que pour la plupart ils représentent un allongement des temps de transport et une diminution forte des surfaces". Ce projet "précipité va bouleverser les conditions de travail des agents alors même qu'aucun dossier technique ne nous a été transmis démontrant les bénéfices en termes énergétiques, environnemental et budgétaire", regrettent les syndicats.

Le 15 mars, une délégation syndicale a été reçue par le cabinet de la ministre, "qui n'a pu apporter de réponse", assurent les syndicats. Le 18 mars, des agents se sont rassemblés en guise de protestation dans la cour d'honneur du ministère, "une grande première pour ses fonctionnaires majoritairement de catégorie A et habitués à travailler selon les aléas des politiques gouvernementales", considère l'intersyndicale. Nicole Belloubet devrait recevoir la délégation le 17 avril.

"aucune offre satisfaisante n'a été trouvée à Paris" (T. Le Goff)

Interrogé par AEF info le 25 mars, Thierry Le Goff, secrétaire général du **MENJ**, explique d'abord que le ministère n'excluait pas de rester dans Paris, "dans le Sud, les bâtiments actuels étant surtout dans cette partie de la ville et nous ne souhaitons pas en être très éloignés". Or, "aucune offre satisfaisante n'a été trouvée à Paris : des bâtiments de 28, 29 000 m² ne se trouvent pas facilement...". Raison pour laquelle le ministère s'est tourné vers la banlieue sud. En outre, Thierry Le Goff affirme qu'il y avait "plus d'intérêt à regrouper les services plutôt que de remettre aux normes les bâtiments existants".

Cela va-t-il augmenter les temps de transport des agents, comme le redoutent les syndicats ? "Nous mesurons la distance des futurs bâtiments de deux façons : celle avec les ministères, rue de Grenelle et rue Descartes [les agents devant parfois se rendre aux ministères], et celle avec la résidence des agents. Certains gagneront du temps, d'autres non, nous en sommes conscients et c'est un point de vigilance", affirme le secrétaire général du ministère.

Il reconnaît par ailleurs que la surface va diminuer. "Les règles interministérielles nous imposent un nombre de mètres carrés par agent ; par rapport à des bâtiments anciens, le nombre de mètres carrés est un peu inférieur, mais ce n'est pas vraiment comparable car l'aménagement nous fera gagner beaucoup d'efficacité. Nous faisons un travail de réflexion en amont sur les espaces de travail".

La mise en place d'open space et du flex office fait-elle partie de cette réflexion ? Thierry Le Goff l'admet, mais il assure que "ce n'est pas du tout la ligne directrice. Ces dispositifs sont adaptés pour certaines activités, moins pour d'autres, nous regardons tout cela, par rapport aux usages. L'objectif est que les agents soient mieux installés, avec des services importants, dans des bâtiments qui seront soit neufs soit récemment rénovés et répondant aux standards". Et de rassurer : "Le choix du bâtiment clarifiera beaucoup les choses". Un choix qui ne sera pas fait avant le 17 avril, assure-t-il.

Generated with Reader Mode